

Jacques PASQUIER
9 rue de Wachtberg
86340 Nouaillé-Maupertuis
Tél. : 05 49 46 62 93

Objet : Enquête publique pour la révision du PLU de Saint-Marcel-d'Ardèche

Madame le Commissaire enquêteur,

Je vous écris dans le cadre de la procédure de révision du Plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Marcel-d'Ardèche.

Ma soeur Geneviève PASQUIER (demeurant 9 chemin des Augas 64121 Montardon), notre cousin René BOUZIER (demeurant Le Grand Port 86320 Persac) et moi-même sommes propriétaires en indivision de deux terrains à Saint-Marcel-d'Ardèche, respectivement cadastrés :

- AS 124 et AS 125 (2 parcelles) au lieu-dit Le Plan de Lage Ouest, d'une contenance de 4200 m² ;
- AN 195 au lieu-dit Chaveyron, d'une contenance de 6545 m²

(deux extraits du plan cadastral figurent en pièce jointe).

Le terrain (constitué de deux parcelles) du Plan de Lage Ouest et le terrain de Chaveyron sont tous les deux situés à proximité de maisons d'habitation, comme le montrent les deux extraits du plan cadastral ci-joints. Le terrain du Plan de Lage Ouest est bien desservi par un chemin carrossable, menant notamment à deux maisons, dont une est voisine.

Nous basant sur ce constat, nous demandons que nos deux terrains – du Plan de Lage Ouest et de Chaveyron – soient inclus dans une zone constructible dans le futur PLU révisé.

J'ai déjà écrit dans ce sens à Monsieur le Maire de Saint-Marcel-d'Ardèche, Monsieur Michel Bouchon, le 8 avril 2015.

Le 8 juillet 2017, j'ai également adressé à la Communauté de communes DRAGA à Bourg-Saint-Andéol (à Monsieur Dolgopyatoff, service PLU) une copie de notre courrier au maire de Saint-Marcel, afin que ces pièces figurent dans le dossier et soient portées à la connaissance du Commissaire enquêteur.

Demeurant dans le département de la Vienne (en Poitou) et ne pouvant pas me rendre en Ardèche, j'ai téléphoné à la mairie de Saint-Marcel le mardi 14 novembre dernier lors de votre permanence du matin. N'ayant pas pu vous présenter de vive voix notre demande, un accueil téléphonique n'étant pas prévu, on m'a invité à la formuler dans un mail.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me confirmer que notre demande a bien été enregistrée et figure dans le dossier d'enquête publique. Est-il prévu qu'une réponse nous sera donnée ?

Demeurant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Je vous prie d'agréer, Madame le Commissaire enquêteur, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Jacques Pasquier (Nouaillé-Maupertuis, le 24-11-2017)